

De: ar-controlelegal.amiens <ar-controlelegal.amiens@somme.gouv.fr>
Envoyé: mardi 23 décembre 2014 11:57
À: registre-legalite-pref80
Objet: AR 23-12-2014
Pièces jointes: 201412231147_0034.pdf

ACCUSÉ RÉCEPTION

Veillez trouver ci-joint le/les bordereaux de transmission des actes soumis au titre du contrôle de légalité portant le cachet « ARRIVÉE » à la Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale mentionnant la date qui rend exécutoire l'/les acte(s) transmis.

Pour un meilleur suivi, numérotez vos actes.

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale (D.A.J.A.L.)

Tél. : 03.22.97.82.58 (Ec) Fax : 03.22.97.81.93

ar-controlelegal.amiens@somme.gouv.fr

Les bureaux au 2^{ème} étage du 51 rue de la République sont ouverts :
du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Portail de l'État dans la Somme : <http://www.somme.gouv.fr>

Retrouver les modèles de bordereaux : <http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-territoriales/Controle-de-legalite>





Préfecture de la Région Picardie
Préfecture de la Somme
**Direction des affaires juridiques et de
l'administration locale**

Contrôle de légalité
51 rue de la République
80020 AMIENS CEDEX 09

Service des Assemblées
et des Moyens des Elus

Bordereau d'envoi

Affaire suivie par : dranson@cr-picardie.fr

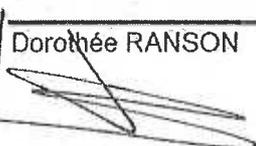
001638

registre-legalite-pref80@cr-picardie.fr

Amiens 22 décembre 2014

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Session des 15, 18 et 19 décembre 2014 **		
Délibération n°0202-03-1 : « Budget Primitif 2015 » - Synthèses - Rapport du Président - Documents budgétaires et annexes	1	Pour contrôle de légalité (Dossiers trop volumineux pour un envoi dématérialisé)
Délibération n°0202-03-2 : « Budget Primitif du budget annexe Industlab pour 2015 » - Synthèses - Rapport du Président - Documents budgétaires et annexes	1	
Délibération n°0202-03-4 : « Budget Primitif du budget annexe Lignes routières pour 2015 » - Synthèses - Rapport du Président - Documents budgétaires et annexes	1	




Dorothée RANSON

Directrice



**Session du vendredi 19 décembre 2014
Délibération n°0202-03 - 1**

BUDGET PRIMITIF 2015

Le Conseil régional, dûment convoqué par son Président le vendredi 5 décembre novembre 2014, s'est réuni le vendredi le 19 décembre 2014 à 10 h 00, salle des délibérations - 11 Mail Albert 1^{er} à Amiens, sous la présidence de Monsieur Claude Gewerc, Président du Conseil régional ;

Etaient présents : 50 élus

Mme Josiane Baeckelandt, MM. Daniel Beurdeley, Marc Bonaf, Mohamed Boulafrad,
Mme Nathalie Brandicourt, MM. Franck Briffaut, Thierry Brochot, Bernard Bronchain,
Mme Michèle Cahu, M. Didier Cardon, Mme Sandrine Cassol, MM. Olivier Chapuis-Roux,
Christophe Coulon, Fabrice Dalongeville, Jean-François Dardenne, Franck Delattre, Nicolas Dumont,
Mme Maryse Fagot, MM. Frédéric Fillion-Quibel, André Fouchard, Claude Gewerc,
Mme Marie-Christine Guillemain, M. Michel Guiniot, Mmes Sylvie Houssin, Sylvie Hubert,
Elodie Lacherie-Gossuin, Frédérique Leblanc, Christine Lefèvre, Béatrice Lejeune, Sandrine Leroy,
Brigitte Leroy-Lhomme, Isabelle Létrillart, Annie-Claude Leuliette, M. Sébastien Manscourt,
Mme Manoëlle Martin, M. Philippe Massein, Mme Coralie Mathieu-Deshaies, MM. Noureddine Nachite,
Olivier Paccaud, Jean Pilniak, Christophe Porquier, Alain Reuter, Mme Monique Ryo,
M. Wallerand de Saint-Just, Mmes Christelle Simon, Mireille Tiquet, Mylène Troszczynski,
Françoise Van Hecke, MM. François Veillerette, Michel Vignal.

Absents ou excusés : 7 élus

Mme Claudine Dunas Doukhan, délégation de vote à Mme Mireille Tiquet,
Mme Anne Ferreira, délégation de vote à M. Claude Gewerc,
Mme Méral Jajan, délégation de vote à M. Jean-François Dardenne,
Mme Valérie Kumm, délégation de vote à M. Didier Cardon,
M. Dominique Padieu, délégation de vote à M. Franck Briffaut,
M. Franck Pia, délégation de vote à M. Christophe Coulon,
Mme Laurence Rossignol, délégation de vote à M. Philippe Massein.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine Cassol.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.4311-1 ;

Vu la délibération n° FIN 1 du Conseil régional du 17 décembre 2004 relative aux modalités de vote du budget ;

Vu la délibération n° 01-03-1 du Conseil régional de Picardie du 12 avril 2010 relative au règlement budgétaire et financier régional ;

Vu le document budgétaire portant projet du budget primitif pour l'exercice 2015 présenté par le Président du Conseil régional ;

Vu le rapport présenté par le Président du Conseil régional concernant le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2015 ;

Vu l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Picardie ;

Ses Commissions intérieures et notamment sa Commission n°4 « Finances – Planification – Organisation (SRADDT, Grands projets régionaux, Programmation, planification, organisation, ressources humaines, fonctionnement des assemblées, finances, moyens généraux et patrimoine régional, affaires européennes) » consultées ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE par 35 voix Pour (20 Socialiste Républicain et Citoyen + 7 Ecologiste
+ 3 Communistes et Progressistes Unitaires – MUP + 3 Parti Radical de Gauche
+ 2 Non Incrits) **et 22 voix Contre** (14 Envie de Picardie + 8 Front National)

. D'adopter, par chapitre, le projet de Budget Primitif pour 2015 présenté par M. le Président du Conseil Régional, après avoir constaté son équilibre section par section, tant en recettes qu'en dépenses, dont le montant global s'élève à 1 373 605 275,85€.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellés	Dépenses	Recettes
<u>Rubrique 90 "Opérations ventilées"</u>			
900	Services généraux	29 269 582,73	17 689 006,41
901	Formation professionnelle et apprentissage	3 066 000,00	
902	Enseignement	82 343 303,10	8 596 756,49
903	Culture, sports et loisirs	8 966 211,75	
904	Santé et action sociale	499 025,70	
905	Aménagement des territoires	62 266 421,53	
906	(fonction en réserve)		
907	Environnement	8 355 451,70	1 505 466,76
908	Transports	84 826 826,00	
909	Action économique	30 937 062,40	5 302 880,31
<u>Rubrique 92 "Opérations non ventilées"</u>			
921	Taxes non affectées		66 881 000,00
922	Dotations et participations		231 530 874,19
923	Dettes et autres opérations financières	103 100 000,00	
925	Opérations patrimoniales	2 500 000,00	2 500 000,00
926	Transferts entre les sections	106 906 000,00	107 000 000,00
<u>Rubrique 95 "Chapitre de prévision sans réalisation"</u>			
951	Virement de la section de fonctionnement (recettes)		82 029 900,75
<u>Solde d'exécution reporté</u>			
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
TOTAL		523 035 884,91	523 035 884,91

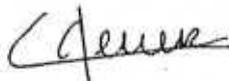
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellés	Dépenses	Recettes
Rubrique 93 "Services ventilés"			
930	Services généraux	79 807 436,20	28 113 330,20
931	Formation professionnelle et apprentissage	156 841 701,32	46 358 686,50
932	Enseignement	140 303 246,50	1 258 000,00
933	Culture, sports et loisirs	27 681 394,60	185 000,00
934	Santé et action sociale	2 412 647,73	
935	Aménagement des territoires	8 124 470,60	281 027,89
936	(fonction en réserve)		
937	Environnement	5 122 900,00	1 641 749,67
938	Transports	189 182 764,00	1 130 415,00
939	Action économique	34 336 989,24	862 014,41
Rubrique 94 "Services communs non ventilés"			
940	Impositions directes		143 071 000,00
941	Autres impôts et taxes		247 536 000,00
942	Dotations et participations		272 359 000,00
943	Opérations financières	16 000 000,00	
944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (dépenses)	572 000,00	
945	Provisions et autres opérations mixtes	1 153 940,00	867 167,27
946	Transferts entre les sections	107 000 000,00	106 906 000,00
Rubrique 95 "Chapitre de prévision sans réalisation"			
953	Virement à la section d'investissement (dépenses)	82 029 900,75	
Solde d'exécution reporté			
002	Résultat de fonctionnement reporté		
TOTAL		850 569 390,94	850 569 390,94
TOTAUX GENERAUX		1 373 605 275,85	1 373 605 275,85

D'adopter, par chapitre, les Autorisations de Programme (section d'investissement) et les Autorisations d'Engagement (section de fonctionnement) comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellés	AP VOTEES
Rubrique 90 "Services ventilés"		
900	Services généraux	1 380 000,00
901	Formation professionnelle et apprentissage	6 000 000,00
902	Enseignement	31 547 500,00
903	Culture, sports et loisirs	633 000,00
904	Santé et action sociale	330 000,00
905	Aménagement des territoires	27 975 000,00
906	(fonction en réserve)	
907	Environnement	4 445 000,00
908	Transports	26 327 500,00
909	Action économique	24 628 241,29
Rubrique 95 "Chapitre de prévision sans réalisation"		
950	Dépenses imprévues	1 000 000,00
TOTAL		124 266 241,29

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellés	AE VOTEES
Rubrique 93 "Services ventilés"		
930	Services généraux	2 980 500,00
931	Formation professionnelle et apprentissage	168 063 361,00
932	Enseignement	78 679 028,00
933	Culture, sports et loisirs	26 316 200,00
934	Santé et action sociale	1 287 000,00
935	Aménagement des territoires	4 889 000,00
936	(fonction en réserve)	
937	Environnement	5 721 000,00
938	Transports	189 208 695,00
939	Action économique	40 303 708,67
Rubrique 95 "Chapitre de prévision sans réalisation"		
952	Dépenses imprévues	1 000 000,00
TOTAL		518 448 492,67

Fait à Amiens,
le vendredi 19 décembre 2014
Le Président du Conseil régional



Claude GEWERC

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services



Denis HARLÉ

Rendu exécutoire, le 23 décembre 2014